

ILS VEULENT BLOQUER NOS LIBERTÉS ET DÉTRUIRE NOS DROITS SOCIAUX ? BLOQUONS LEUR ÉCONOMIE ET LEURS PROFITS !

Près de quatre mois de mobilisation contre la loi travail, et une seule réponse de l'État : la répression (plus de 750 personnes poursuivies et beaucoup plus arrêtées, de nombreux blessés graves, etc.). Point d'orgue, ce 22 juin : l'interdiction, pour la première fois depuis des décennies, d'une manifestation syndicale.

Le prétexte : la « fatigue » des policiers, l'Euro, l'état d'urgence... Surtout une confirmation nette de ce que notre organisation syndicale clame depuis des mois : **la violence vient de l'État et du patronat**. Une violence sociale (loi travail imposée à coup de 49.3, négociation sur l'assurance chômage sabordée par le Medef) et politique (répression des manifestants, piquets de grève démantelés par la police, etc.).

Leur « démocratie » est aux abois, et pour faire valoir les intérêts du patronat en imposant la destruction des droits sociaux, il n'y a plus de limite. Qu'ils soient « socialistes », de droite ou d'extrême droite, tous n'ont qu'un mot à la bouche : museler le peuple, instaurer un pouvoir fort et autoritaire, une « dictature light ». Pas de déception pour nous, **l'État ne fait qu'assumer son rôle de toujours : assurer la survie du capitalisme**. De Franco à Pinochet, en passant par Jules Moch, qui, en bon « socialiste », a envoyé l'armée contre les mineurs en grève en 1948, ou le préfet Papon avec les massacres du 17 octobre 1961 puis celui de Charonne en 1962, de Thiers écrasant la Commune à Clemenceau (l'idole de M. Valls, « premier flic de France ») réprimant les luttes ouvrières de 1906, nous savons que

nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, nous les travailleurs, et nos armes : le syndicat et la grève.

Nous ne nous laisserons pas intimider ni entraver nos libertés. Nous ne nous laisserons pas diviser entre « bons » et « mauvais » manifestants. **Nous continuons à exiger l'abandon de la loi travail, la fin de l'état d'urgence, le retrait de la loi Urvoas et le droit de manifester**. Nous serons présents dans les rues. Nous continuons à affirmer ce que nous disons depuis le début de ce mouvement : manifester n'est pas suffisant. Notre force, en tant que travailleurs, ce n'est pas seulement de défilé dans des avenues entre des rangées de policiers surarmés. **Notre véritable arme, c'est la grève !** Et quand nos dirigeants politiques ou économiques engagent un bras de fer, **nous devons l'assumer en construisant la grève générale reconductible, la plus large et unitaire possible**.

Ne nous contentons plus de journées d'action et de mobilisation clairsemées accompagnées de leur défilés « rituels » : **arrêtons de travailler**, vraiment, plusieurs jours d'affilée, tous ensemble, **développons des caisses de grève et montrons-leur que sans nous, ils ne sont rien !**

LA RUE NOUS APPARTIENT ! LIBERTÉ DE MANIFESTER ! RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL, GRÈVE GÉNÉRALE RECONDUCTIBLE !

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL – UNION DES SYNDICATS DE LA RÉGION PARISIENNE

WWW.CNT-F.ORG
ÎLE-DE-FRANCE
33, rue des Vignoles, Paris 20^e
Permanences : lundi 14h - 19h
et mercredi 17h - 19h
Tél. : 06 95 45 67 62
Mail : br.rp@cnt-f.org

77 – SEINE-ET-MARNE
1 bis, impasse Émilie,
77500 Chelles
(à 200 m de la gare RER)
Permanences : mercredi 18h - 20h
Tél. : 06 59 36 41 02
Mail : ul.chelles.mlv@cnt-f.org

94 – VAL-DE-MARNE
Bourse du travail de Choisy-le-Roi
27, bd des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi
1^{er} étage, salle Beauré
Permanences : vendredi 17h30 - 19h
Tél. : 06 74 17 60 34
Mail : cnt94@cnt-f.org

95 – VAL-D'OISE
Bourse du travail, Espace Mandela
82, bd du Général-Leclerc,
95100 Argenteuil
Permanences : mardi 13h30 - 16h
et jeudi 13h30 - 16h30
Tél. : 06 52 93 90 88

